



# Le Saint-Siège

---

**MESSAGE DU PAPE JEAN-PAUL II  
AU SUPÉRIEUR GÉNÉRAL  
DE LA CONGRÉGATION DE SAINTE-CROIX**

*Au Révérend  
Hugh CLEARY, c.s.c.  
Supérieur général  
et à tous les participants au Chapitre général  
de la Congrégation de Sainte-Croix*

C'est pour moi un grand plaisir de vous saluer avec affection dans le Seigneur, à l'occasion de votre Chapitre général. Je prie pour que l'Esprit Saint vous guide et vous illumine au cours de ces journées de prière et de réflexion, tandis que vous examinez votre identité de religieux consacrés et que vous étudiez la façon de préserver et d'adapter au mieux votre patrimoine spirituel face aux situations historiques et culturelles changeantes d'aujourd'hui (cf. *Vita consecrata*, n. 42).

En 1837, votre fondateur, le vénérable Basil Anthony Mary Moreau, répondit avec générosité et sagesse aux besoins de l'époque troublée dans laquelle il vivait, se consacrant, ainsi que ses fils spirituels, à la tâche de renouveler et de renforcer la société française à travers la prédication de l'Évangile, l'éducation et l'assistance aux personnes dans le besoin. En commençant d'un lieu appelé de façon providentielle "Sainte-Croix", la Congrégation s'est rapidement étendue à l'étranger, en établissant des missions et des institutions éducatives partout dans le monde.

Le thème de votre Chapitre actuel est "Traverser des frontières de toutes sortes". Ces paroles, tirées de la Constitution de votre Congrégation, expriment le désir de retrouver à nouveau cet esprit initial de votre fondateur et elles exigent, en premier lieu, un engagement personnel de chaque membre de la Congrégation à une vie de sainteté et de joie dans la vocation que le Seigneur, dans sa bonté, lui a donnée. Dans un monde obsédé par la possession matérielle et la gratification personnelle, votre témoignage de pauvreté évangélique, de chasteté et d'obéissance resplendira pour les autres, en leur montrant ce que signifie suivre totalement et sans réserve le

Christ. Par conséquent, je vous invite à avancer avec courage "en eau profonde". Plus fervente est votre union au Christ par ce don de vous-même, "plus riche est la vie de l'Eglise et plus fécond son apostolat" (*Perfectae caritatis*, n. 1). Je suis certain que votre témoignage fidèle de l'invitation du Christ de "venir et voir" (cf. *Jn* 1, 39), inspirera d'autres personnes à vous imiter.

La récente institution des nouvelles provinces de la Congrégation en Haïti et dans le Nord-Est de l'Inde est un signe évident de la fécondité de votre apostolat pour la vie de l'Eglise, en démontrant que l'Evangile s'est solidement enraciné en ces lieux. Comme le Concile Vatican II l'a si sagement enseigné, "l'activité missionnaire [...] de l'Eglise [...] propage la foi qui sauve, elle en réalise l'unité catholique en la répandant, [...] elle en atteste la sainteté" (*Ad gentes*, n. 6). Tandis que vous consolidez votre présence dans ces territoires et dans d'autres, vous contribuez à la croissance de l'Eglise, vous ravivez la flamme de l'espérance dans le cœur des fils de Dieu, et vous accomplissez le commandement du Seigneur d'"aller dans le monde entier et de proclamer l'Evangile" (cf. *Mt* 16, 15).

Je prie pour que la Bienheureuse Vierge Marie, modèle de vie consacrée, continue de vous inspirer et de vous soutenir à travers son exemple et sa puissante intercession. Puisse-t-elle vous aider à vivre votre vocation religieuse avec une gratitude croissante et la joie de savoir que la vie consacrée est un don précieux et nécessaire pour l'Eglise, qui "appartient de manière intime à sa vie, à sa sainteté et à sa mission" (*Vita consecrata*, n. 3). En signe de grâce et de paix dans le Seigneur, je donne cordialement ma Bénédiction apostolique à tous les membres de la Congrégation de Sainte-Croix.

*De Castel Gandolfo, le 21 juillet 2004*

**IOANNES PAULUS II**